



QUEL AVENIR POUR L'INFORMATIQUE DU GROUPE BPCE ?

Face à l'ensemble des restructurations passées ou annoncées, les salariés de l'informatique, inquiets pour leur avenir, demandent au Groupe de préciser sa stratégie.

En 2015, le groupe crée BPCE-IT (regroupement des productions informatiques des Caisses et des Banques) **séparant ainsi la production de l'édition qui était réalisée historiquement par IT-CE et i-BP.**

En 2017, pour pallier aux difficultés de gouvernance et accompagner sa stratégie digitale, le Groupe crée des structures virtuelles : la DSI Retail comme instance de gouvernance et 89C3 pour les développements autour des nouvelles technologies (mobiles, tablettes, big data, intelligence artificielle...).

En 2018, le groupe et son informatique restructure sa gouvernance. Lors du Comité de Groupe, Laurent Mignon affirme, en réponse aux questions CFDT, que les transferts d'activités entre opérateurs informatiques ont déjà été faits (sécurité, moyens généraux, intégration...). Mais il n'exclut pas la possibilité d'autres transferts en garantissant qu'ils seront accompagnés...

Il confirme également qu'à aucun moment, il n'a été question de fermer des sites de province, considérant que l'on peut travailler à distance avec les techniques modernes. En revanche, des spécialisations peuvent être envisagées afin d'optimiser l'efficacité.

Pour 2019, le Groupe vient d'annoncer le rachat de cinq métiers Retail de NATIXIS (Factor, CEGC, Lease, Financement, Eurotitres) par BPCE SA posant inévitablement la question de la gestion de l'informatique entre les différents opérateurs. Le projet prévoit l'intégration de 150 salariés des DSI de Natixis chez BPCE SA. Et il se murmure que les activités de production informatique de NATIXIS pourraient rejoindre BPCE-IT.

La CFDT est convaincue que les restructurations informatiques vont se poursuivre et générer, comme à chaque fois, une période d'instabilité préjudiciable à tous.

Le Groupe ne se cache pas d'étudier sur les prochains mois son futur modèle opérationnel qui pourrait être de plusieurs natures : opérateurs existants (i-BP et IT-CE), nouvel opérateur du fait de sa spécificité, BPCE SA, G.I.E...

Aujourd'hui, nos directions semblent satisfaites des économies réalisées par la création de BPCE-IT. Mais concernant la qualité de service, l'enthousiasme de nos clients apparaît bien plus mesuré !

Par ailleurs, l'avenir de la structure 89C3 s'obscurcit : les Banques et les Caisses se sont lassées de financer tous ces « digital champions » extrêmement coûteux qui n'apportent pas les résultats mirifiques annoncés en matière d'automatisation et d'avancées digitales. Plusieurs dizaines de consultants spécialisés dans l'intelligence artificielle ont été renvoyés, de nombreux projets stoppés...

La CFDT, seule organisation syndicale présente dans toutes les entreprises informatiques du groupe continuera d'interpeller les directions concernées, de manière concertée, pour peser sur les orientations, et exiger la prise en compte des aspects humains et sociaux dans les arbitrages financiers. La CFDT réitère la nécessité pour les salariés de clarifier la stratégie du groupe sur son informatique.

VOS REPRÉSENTANTS CFDT RESTENT À VOTRE ÉCOUTE, N'HÉSITEZ PAS À ÉCHANGER AVEC EUX.